

TROPHEE SENIOR DU GOLF DE MOLIETS

30 juin et 1^{er} juillet 2010

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur **nés le 29/06/1955 ou avant pour les Messieurs et le 29/06/1960 ou avant pour les Dames.**

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré avant le 22/06, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le mardi 29/06 sur réservation des départs à partir de 13h au golf de Moliets (05 58 48 54 65). Les joueurs sont répartis par séries :

- **1^{ère} Séries Messieurs** : index \leq 8.4
- **2^{ème} Série Messieurs** : index de 8,5 à 15.4
- **3^{ème} Série Messieurs** : index de 15,5 à 24,4
- **1^{ère} Séries Dames** : index \leq 18.4
- **2^{ème} Série Dames** : index de 18,5 à 28.4

L'index pris en compte sera celui du joueur dans Fléole au 22/06/10.

Départage : sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous, puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant. Exception pour le départage de la première place des premières séries qui s'effectue en Play-off « trou par trou ». Si le play-off ne pouvait se dérouler, le départage s'effectuera selon la 1^{ère} méthode.

Tirage des départs : **Premier jour** : ordre croissant des index par série **Second jour** : ordre inverse des résultats du 1^{er} tour par série. Pour chacun des sexes, toutes les séries partent des mêmes marques de départs, repères 3 (jaune) et 5 (rouge).

La limitation du champ des joueurs se fera en abaissant l'index maximum autorisé. Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera limité à **132**. La répartition des séries pourra être modifiée par le Comité de l'Épreuve en fonction du champ de joueur.

Seules les 1^{ères} séries pourront être classées dans le Mérite Senior.

III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le mardi 22/06/2010 à minuit, par écrit au Golf de Moliets, 40660 Moliets en donnant les **noms, prénoms et n° de licence, accompagné du droit d'engagement.**

Le bulletin d'inscription sera sur le site du golf : www.golfmoliets.com

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non membres du golf : 70 €
- Membres du golf : 25 €

IV - REMISE DES PRIX

Les **2 premiers en brut** de la 1^{ère} et 2^{ème} série Messieurs **et la 1^{ère} en brut Dames** seront récompensés et recevront un souvenir. Le vainqueur du Trophée sera le joueur ayant rendu le meilleur score toutes séries confondues, même chose pour les joueuses.

Les **premiers en brut et en net de la 3^{ème} série Messieurs et de la 2^{ème} série Dames** recevront un souvenir, le brut primant le net.

V - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.